

L'essentiel

Nous répondons à vos questions du quotidien.



1 Comment je paie mon loyer ?



Votre loyer est dû le 5 de chaque mois.

6 MODES DE PAIEMENT



Prélèvement automatique



Virement



Carte bancaire



Espèces



Chèque à la caisse OPH



Paiement en ligne

2 Comment je bénéficie de l'AFL ?



L'Aide Familiale au Logement peut réduire votre loyer si votre foyer y a droit.

- ✓ Calculée selon vos revenus et la composition de votre famille
- ✓ Signez le formulaire d'autorisation OPH / CPS
- ✓ Signalez toute évolution familiale

3 Qu'est-ce qui est à ma charge ?

En règle générale, l'entretien courant et les petites réparations sont à votre charge : les gros équipements et la structure relèvent de l'OPH.



Dans mon logement

Joints, ampoules, robinets, peinture intérieure, débouchage courant... sont à votre charge.



Dans les parties communes

Propreté et bon usage relèvent de tous ; l'entretien et les équipements collectifs sont gérés par l'OPH.

! Je n'arrive pas à payer ?

Contactez immédiatement nos services :

- Recouvrement pour la mise en place d'un échéancier : recouvrement@oph.pf
- La Direction clientèle pour vous orienter vers les aides sociales, étude de dossier AFL : contact@oph.pf

Une solution existe presque toujours, n'attendez pas !

📞 40 46 36 36

4 Comment je signale une réclamation ?



1. En ligne sur oph.pf (espace locataire)



2. Par mail à reclamation@oph.pf



3. Par téléphone 40 46 36 36



4. En agence Pirae, Papeete ou Taravao



Pensez à joindre vos photos pour faciliter le traitement de votre réclamation.



Urgence (fuite, panne grave, sécurité) : privilégiez l'appel téléphonique 40 46 36 36

5 Les e-services et mon espace locataire

Sur www.oph.pf, votre espace locataire vous permet de :



Payer en ligne



Consulter vos avis d'échéance



Signaler une réclamation



Vos documents



Pour vous connecter :

✓ N° de dossier

✓ N° DN

✓ Adresse e-mail